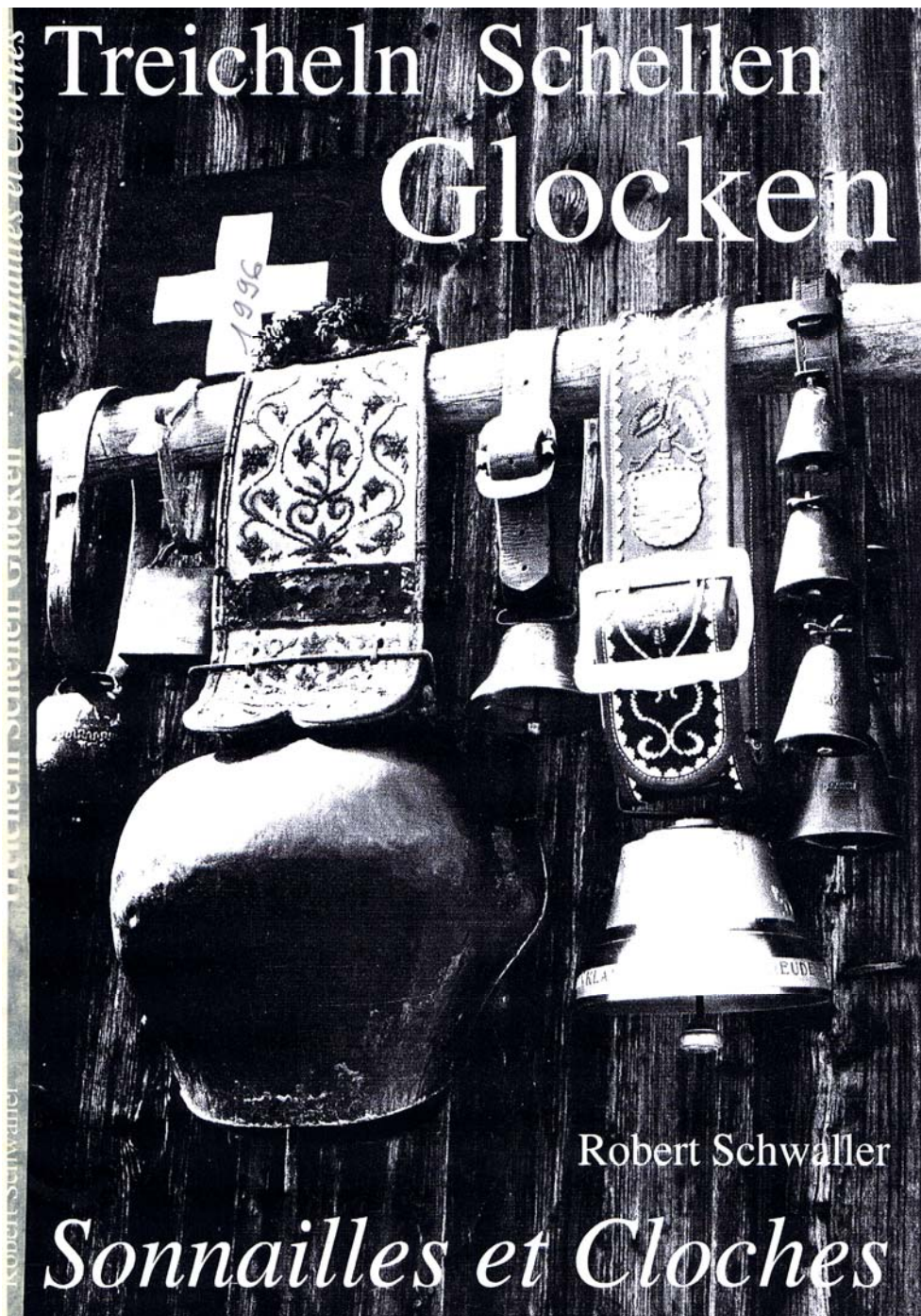


Fabricants de clochettes

Comme on pourra le découvrir ci-dessous, il put y avoir plusieurs fabricants de clochettes à la Vallée de Joux, en particulier dans la commune du Chenit. Pour ce qui est des deux autres communes, un seul de leurs ressortissants paraît avoir produit des campanes, un nommé Mouquin du Pont. On tentera plus bas de retrouver sa trace.

Avant toute chose, il convient de jeter un coup d'œil sur l'excellent ouvrage de Robert Schwaller, « Sonnaillies et cloches » paru en 1996 :



EINLEITUNG

GLOCKEN UND SCHELLEN

Bei vielen Völkern sind Glöcklein und Schellen auf Herrscher-, Zeremonien-, Kult-, Tanz- und Narrengewändern zu finden. Leprakranken wurden vielerorts Glöcklein am Hals befestigt. Ausruferglocken werden auf allen Kontinenten verwendet. **Glocken für einzelne Haustiere** werden schon seit Jahrtausenden weltweit gebraucht. Das **Herdengeläute**, wo **alle Tiere einer Herde** eine Glocke oder eine Schelle tragen, ist in weiten Teilen Europas zu finden. Das prunkvolle **Fahrgeläute**, aus grossen Bronzeglocken und schweren, geschmiedeten Treicheln mit verzierten Halsbändern, ist aber eine Eigentümlichkeit des Alpenraumes. Im Säntisgebiet, im Greizerland, im Waadtländer Jura und im Berner Oberland wird diese Tradition besonders gepflegt. Während des Alpsommers tragen die Kühe und Rinder nur kleine Weideglocken. Das schwere „*Fahrschäll*“ hängt sauberlich aufgereiht als Zierde unter dem Vordach der Sennhütte.

BEZEICHNUNGEN

Für **gegossene Glocken** und **geschmiedete Schellen und Treicheln** gibt es eine Vielfalt von Bezeichnungen: In der Deutschschweiz verwendet man das Wort „*Schälle*“, „*Schalle*“, „*Schalla*“ (NW,VS,FR) für aus Bronze gegossene Glocken (oft auch „*Glogge*“, „*Glöggli*“ genannt). In Deutschland und Oesterreich werden mit „*Schelle*“ und in Teilen der Ostschweiz (AI,AR,SG) mit „*Schölle*“ die aus Blech geschmiedeten Klangkörper bezeichnet, so auch die währschaften Appenzeller und Toggenburger

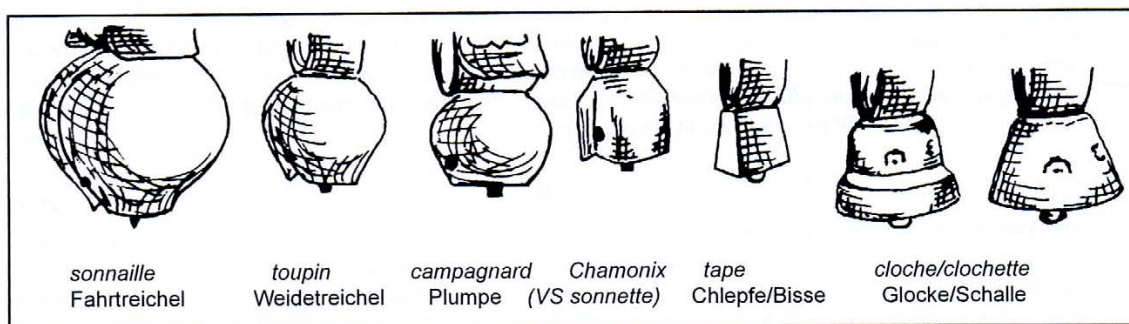
INTRODUCTION

CLOCHES ET SONNETTES

Chez de nombreux peuples du monde entier, on trouve des clochettes et des sonnettes fixées aux habits de souverains, de maîtres de cérémonies et de cultes comme aussi sur les habits de danse et de bouffons. On fixait des clochettes même au cou de lépreux. Les clochettes de crieurs sont très répandues. Depuis des siècles, on trouve sur l'ensemble du globe des clochettes pour quelques animaux domestiques. Dans plusieurs pays d'Europe on voit des troupeaux où tous les animaux portent une cloche ou une sonnette. Cependant, les cloches et sonnailles montées de courroies décorées sont une particularité des régions alpines. La très harmonieuse sonnerie provenant des cloches en bronze et des grandes sonnailles en fer forgé attire chaque année un nombreux public sur le parcours des troupeaux montant à l'alpage au printemps et lors de la désalpe en automne. Il s'agit là de traditions restées très vivantes. Durant l'été, les vaches et les génisses ne portent que des petites clochettes. Les grandes sonnailles et cloches sont abritées sous le toit du chalet.

DENOMINATIONS

On distingue les instruments forgés tels que les grandes sonnailles et les toupins de forme arrondie, les sonnettes de taille moins importante et les tapes rectangulaires d'une part et les cloches, les clochettes et les grelots ronds obtenus par moulage de bronze fondu d'autre part. En Romandie on utilise l'expression "cloche de vache"; dans la France voisine on dit plutôt "cloche à vache" et clarine.



„*Senntumsschöll*“. Für den in der übrigen Schweiz heimischen bauchigen Typ, wird der Begriff „*Treichle*“, „*Trychle*“ verwendet, insbesondere für die grossen Exemplare, die „*Fahrtreicheln*“ (französisch = *sonnaille*, *toupin*). Die kleineren, rundlich geschmiedeten Schellen heissen „*Weidtreicheln*“, „*Trycheli*“ (französisch = *toupin*, *sonnette*, *campagnard*) oder tragen je nach Landesgegend verschiedenste Namen wie „*Plumpa*“, „*Plumpe*“, „*Plümpe*“ (SG,SZ,GR); „*Bumma*“, „*Bummela*“, „*Rumpla*“ (VS); „*Gongle*“, „*Gungle*“, „*Gunggele*“ (LU,ZH,AG,SZ) oder „*Glungga*“, (GR, FR). „*Glunggi*“ oder „*Glünggeli*“ (FR) sind kleine und kleinste Formen. Flache Stahlblechschellen heissen „*Chlepfe*“, „*Chlöpf*“, „*Chlopf*“ (GR,VS,NW,SZ,SG,GL,BL,BE,FR) oder „*Bisse*“ (UR,SZ, OW,NW). Ein Witzkerl oder Tolpatsch

Dans ce livre vous pourrez, selon le désir de l'auteur, lire les trois expressions. On ne trouve non plus dans les dictionnaires les termes suivants: Les "toupins" du type valaisan en tôle d'acier épaisse portent les noms "campagnard" ou "broutard", en Valais ils sont appelés "sonnette". Ce terme est en général réservé aux tout petits toupins et aux tapes pour le petit bétail. En Gruyère un lourdaud ou farceur est nommé "toupin", dans la partie alémanique du canton de Fribourg on utilise le terme "Glünggi". Une "couble" est formée de 5 à 9 clochettes montées sur une courroie. Une ou plusieurs rangées de grelots sur une courroie bourrée forment une grelotière. Le patois gruyérien est riche en termes paysans: Montée à l'alpage = la poya; désalpe = la rindya; Clochette de vache = la hyotséta; petites clochettes = lè chenayè;

wird in Deutschfreiburg „Glünggi“ genannt, im welschen Kantonsteil „Toupin“. Für Pferdefuhrwerke werden oft runde „Roller“ einzeln oder zu Dutzenden auf Riemen montiert als „Gerölle“ verwendet, aber auch „Geschelle“ aus mehreren, aufeinander abgestimmten, Glöcklein. [1,4]

GESCHICHTE UND VERBREITUNG

Auf allen Kontinenten sind Haustierschellen aus verschiedenen Metallen, aber auch aus Holz und Fruchtschalen, bekannt. Die Altägyptische Göttin Hathor in Kuhgestalt und Opferstiere wurden vor ca. 3500 Jahren mit einer Schelle um den Hals abgebildet. Die bronzezeitlichen Pfahlbauer, vor ca. 3000 Jahren, und später die Griechen und Römer haben Bronzeglöcklein gegossen. In Mitteleuropa stammen die frühesten Funde von Eisenschellen aus der Hallstattzeit, vor ca. 2500 Jahren. Auch aus dem Mittelalter wurden kleine Glocken und Schellen gefunden. Sie werden in Schriften aus fast allen Jahrhunderten erwähnt, aber nur selten abgebildet. Im 16. Jahrhundert begann man grössere Treicheln zu schmieden, die etwa um 1800 die noch heute gebräuchlichen Formen und Dimensionen erreichten. Vereinzelt Spuren von gegossenen Glöcklein sind bei uns übers ganze Mittelalter zu finden. In grösserer Zahl kommen sie aber erst seit dem 19. Jahrhundert vor. Grosse Kuhglocken aus Bronzeguss wurden etwa seit 1820 hergestellt.

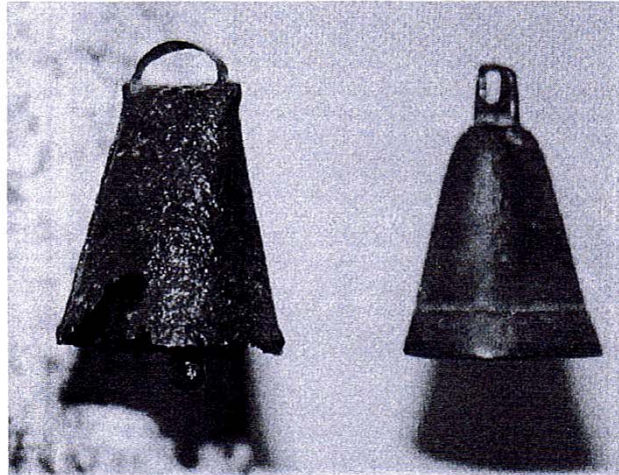
ZWECK

Die Glocken und Schellen dienen als **Signale** für Karawanen, Wanderherden, Transporte, Allmend- und Waldweiden sowie auf der Jagd. Sie werden einzelnen Tieren (Kamelen, Elefanten, Pferden, Eseln, Lamas, Yaks, Kühen, Rentieren, Schafen, Ziegen, Schweinen, Hunden, Katzen und Habichten) um den Hals, ans Geschirr, an ein Bein oder an den Schwanz gebunden. Das Geläute zeigt den Hirten den Standort und die Aktivität ihres Viehs an. Es soll zudem die Tiere **schmücken, beruhigen**, die Leitkuh **kennzeichnen** und die **Herde zusammenhalten**. Friedrich Schiller beschreibt dies 1804 in seinem „Wilhelm Tell“ als Dialog zwischen Jäger und Hirt: „Lueg, Seppi, ob das Vieh sich nicht verlaufen?“ „Die braune Liesel kenn ich am Geläut... So fehlt uns keine mehr, die geht am weitesten.“ „Ihr habt ein schön Geläute, Meister Hirt,... wie schön der Kuh das Band am Halse steht.“ „Das weiss sie auch, dass sie die Reihen führt, und nähn ich ihr's, sie hörte auf zu fressen“. Das prächtige Alpfahrtgeläute **markiert das Eigentum**, ist **Statussymbol** und der Stolz der Hirten und wohlhabenden Herdenbesitzer. Es wird auch

clochette de chèvre = le gelin; sonnaille = la chenaya ou la klanka; petite sonnaille ou sonnette = la chenèta ou la chenayèta ou la klankèta ou le toupin ou le chamoni (Chamonix); vaches portant des sonnailles ou des cloches = le chenayèrè; grelot = le chéno ou le grelo.

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

De tout temps, des animaux domestiques ont porté des clochettes confectionnées à l'aide de divers métaux, de



Römerschelle/-glöcklein aus Aventicum
sonnette et clochette romaines

bois ou même de coques de fruits. On a trouvé des reliefs et des peintures de l'ancienne Egypte représentant la déesse Hathor sous sa forme de vache et des taureaux qui sont munis d'une clochette. Cela remonte à 3'500 ans. Les lacustres de l'âge de bronze, il y a 3'000 années, et ensuite les Grecs et les Romains ont fondu des clochettes en bronze. En Europe centrale, on a trouvé des clochettes en fer du temps de Hallstatt, datant donc

de 2'500 ans. On a trouvé également des petites clochettes et des sonnettes qui ont été fabriquées au moyen âge. Au 16ème siècle, on a commencé à forger de plus grandes tailles qui, vers l'an 1800, ont atteint les formes et les dimensions qu'on trouve encore aujourd'hui. Les clochettes en bronze sont devenues à la mode au 19ème siècle, les premières grandes cloches en bronze pour les vaches ont été fondues vers 1820.

BUT

Les cloches et les sonnettes servent de signaux aux caravanes, transports, troupeaux et à la chasse. A leur son, l'armaili reconnaît l'emplacement et l'activité de son bétail. De plus, les clochettes rassemblent le troupeau et le calment. Les propriétaires de bétail et les armaillis sont fiers de leurs magnifiques sonneries de Poya. A l'instar des amulettes, on attribuait aux clochettes et à leur son le pouvoir de combattre le malheur et les épidémies comme aussi d'éloigner les voleurs, les bêtes de proie et les mauvais esprits. C'est pourquoi beaucoup de cloches sont ornées de crucifix et de motifs religieux.

De plus en plus, les cloches et les sonnailles avec leur courroie brodée sont offertes comme prix lors d'expositions de bétail, de fêtes de lutte, de jubilés ou d'anniversaires. Lors de compétitions sportives, on voit souvent des spectateurs qui encouragent les concurrents au son des cloches et des toupins. Ces utilisations accessoires des cloches et sonnailles contribuent au maintien de l'activité des artisans concernés, les fondeurs, forgerons et selliers.

KANTON WAADT

CANTON DE VAUD

JURA, MITTELLAND

JURA, PLATEAU

NICOLE, AU CHENIT (1801!)

Von dieser Giesserei gibt es beschriftete Glocken. Eine ist datiert mit 1801. Dokumente über Zeitspanne, Standort und Giesser sind nicht gefunden worden. Le Chenit liegt am Westende des Lac de Joux. [9,10]



NICOLE, AU CHENIT (1801!)

De cette fonderie, il y a des cloches marquées dont l'une est datée de 1801. Aucun document n'a été trouvé concernant le nom des fondeurs, l'emplacement et la période d'activité. [9,10]

MOUQUIN, AU PONT (1790!)

Von dieser Giesserei ist eine mit einem zweiteiligen Giesserzeichen beschriftete Glocke erhalten geblieben, datiert mit 1790. Dokumente über Zeitspanne, Standort und Giesser wurden nicht überliefert. Le Pont liegt am Ostende des Lac de Joux. [9,10]

MOUQUIN, AU PONT (1790!)

Il existe encore une cloche de cette fonderie. Elle est datée de 1790 et porte une marque de fondeur en deux parties. On ne trouve aucun document qui pourrait renseigner sur le fondeur, son emplacement et la durée de son activité. Le Pont est situé à la pointe Est du Lac de Joux. [9,10]

MOUQUIN · AU PONT · 1790

ALBERTANO, LA SARRAZ / RENENS (seit 1850, heute noch tätig)

Die Familie Albertano aus Sparone-Canavese im Piemont liess sich um 1850 in Renens nieder. 1875 wurde die Giesserei nach La Sarraz verlegt. Albertano & Cie. erscheint aber in den Schweizer Handelsadressbüchern erst ab 1935 als Nachfolgerin der vorher aufgeführten Verwandten Obertino. **Jacques Albertano** (*1889) wurde Inhaber der Giesserei, für kurze Zeit auch der minderjährige **Michele**. Als sich Jacques 1948 zur Ruhe setzte und wieder nach Canavese zurückkehrte, führten seine beiden Söhne **Real** (*1923) und **Franco** (*1929) den Betrieb unter dem Namen Albertano & fils weiter. Sie sind noch heute im kleinen, althergebrachten Atelier tätig und verwenden einen halbrunden Namensstempel. Die Glocken werden hauptsächlich mit Blumen, Wappen und Ornamenten verziert und erhalten in der Regel an der Drehbank den letzten Schliff. [2,7,9,14,15]
Andere Mitglieder der Albertano-Sippe waren in Tavannes und Bulle als Glockengiesser tätig.



ALBERTANO, LA SARRAZ / RENENS (depuis 1850)

La famille Albertano, issue de Sparone-Canavese au Piémont, est arrivée à Renens autour de 1850.

En 1875, la fonderie a été déplacée à La Sarraz. Dans les Annuaire du commerce suisse, le nom Albertano & Cie apparaît seulement en

**ALBERTANO & C^{IE}
LA SARRAZ (SUISSE)**

*1935 comme successeurs des Obertino, leurs proches parents, qui étaient mentionnés auparavant. Jacques Albertano (*1889) est devenu chef de la fonderie en 1935. Il a pris sa retraite en 1948 et s'en est retourné à Canavese. Ses deux fils Real (*1923) et Franco (*1929) ont poursuivi l'activité de l'atelier sous le nom de Albertano & fils. Ils travaillent encore aujourd'hui dans le petit atelier traditionnel. Ils finissent leurs cloches au tour.*

[2,7,9,14,15]

D'autres fondeurs Albertano ont travaillé à Tavannes et à Bulle.

**ALBERTANO
FONDEURO
LA SARRAZ (SUISSE)**

Notons que depuis cette époque plusieurs autres ouvrages monumentaux ont paru sur les cloches de vaches. On n'aurait que l'embarras du choix.

A la fin des années quarante ou au début des années cinquante, Auguste Piguet s'est penché plus d'une fois sur le métier de fabricant de cloches au début des années cinquante :

Fabricants de sonnailles

Le joyeux carillon des bestiaux en train d'alper ne saurait chez nous remonter très haut. Au milieu du XVIIIe siècle, la plupart des bêtes ne portaient rien au col, les inventaires de l'époque se chargent d'en témoigner. Certains cultivateurs aisés disposaient qui, de deux toupins, grands et petits ; qui d'un dit à chèvre, de bois ; qui d'une ou de deux sonnailles ; qui d'une clochette (fondue ?) ; qui d'un collier muni de sonaux ou grelots de cheval ; qui de cinq grelots.

Tous ces articles se fabriquaient sur place. Le souvenir demeure d'une famille Nicole qui se livrait à ce métier. Les clochettes fondues et les sonnailles martelées par ces artisans passaient pour inusables. Elles rendaient un son très clair. L'une de ces sonnailles, encore à l'état de neuf après un siècle et demi d'emploi régulier, porte le surnom du « marteleur » : L'ouzà, c'est-à-dire le Houssard. Le progrès a fait disparaître cette industrie locale. Les superbes clochettes en vente aujourd'hui ne sont que trompe-l'œil. Peu d'années suffisent à percer leurs flancs par trop minces et d'un étal peu résistant¹.

Reste à savoir qui est ce Nicole.

Le rôle des citoyens actifs de la commune du Chenit, pour 1799, nous donne, pour le village du Sentier, sous le no 107, Frederich feu David Moysse Nicole, né en 1759, fondeur.

Il n'y a qu'une seule personne de la commune sous cette rubrique. Il s'agit sans aucun doute de notre fondeur de cloches.

On connaît parfaitement bien sa généalogie.

Au départ de cette lignée Nicole, alors portant le nom de Nicoulaz, né au Lieu, David Nicoulaz, assesseur, aussi dit justicier et saulnier. Il est cité notamment en 1685.

Son fils David Nicoulaz, il deviendra probablement Nicole par la suite, fut baptisé le 21 décembre 1683. Il décéda le 19 septembre 1768. Il avait épousé Marie, fille d'Abel Berney des Bioux. Notaire.

Ses frères purent être Jaques-David Nicoulaz, médecin et chirurgien du Lieu, le premier professionnel de ce type connu à la Vallée mais ayant peut-être pratiqué à l'extérieur, et Joseph.

David Nicoulaz, notaire, déménagea au Sentier vers 1740 où il obtint la bourgeoisie. Il y poursuivit ses activités de notaire, de saulnier et de marchand de fromage.

¹ Auguste Piguet, Vieux métiers, Le Pèlerin, 1999.

Il en fut de même pour son fils David Moïse Nicole, né en 1715, décédé en 1799, ayant épousé en 1735 Suzanne Meylan née en 1718, sœur de Samuel Olivier Meylan, premier horloger.

On le découvre donc, on est au cœur d'une famille de haute volée dont l'arbre généalogique un peu plus complet a été proposé par Jean-Maurice Le Coultre de la Golisse en avril 2008 :

DAVID-MOÏSE NICOLE

1715 – 1799

Son père, David Nicole est né aux environs de 1681, était notaire (égrège) au Lieu.

David-Moïse Nicole, notaire au Sentier, dépositaire des scellés, épouse en juillet 1735 Suzanne Meylan née en 1718, sœur de Samuel Olivier Meylan, premier horloger, qui présenta sa montre en 1740. Les Nicole se sont établis à La Vallée en 1484.

David-Moïse et Suzanne Nicole-Meylan ont eu 3 fils et 6 filles.

- David est parti en Hollande
- Charles Frédéric Victor était maréchal-ferrant
- Georges notaire à Lausanne

Charles Frédéric Victor faisait des outils de coupe ; env. en 1750-55 il partit en Hollande, mais revint s'établir Derrière-la-Côte, chez les Golay, maison Magnenat. Il épousa sa cousine Louise Meylan, fille de Louis-Samuel Meylan. Ils eurent 2 fils :

- David Louis Samuel
- Georges

Monsieur Charles Hector Nicole, qui m'a donné tous ces renseignements, est le descendant de Charles Frédéric Victor.

David Louis Samuel Nicole, 1789-1859 était régent, inventeur du revolver, voyer, capitaine, finit architecte. Il épousa Julie Angélique Le Coultre (1789-1832), sœur de Jacques David Le Coultre des rasoirs, lui-même père de Antoine, François, Ulysse, Elisée.

David Louis Samuel et Julie Angélique Nicole-Le Coultre ont eu 8 enfants dont Louise Victoire qui se maria en 1840 avec son cousin germain Ulysse Le Coultre. Le frère de Louise Victoire, Charles Victor Adolphe, horloger partit avec un groupe de La Vallée à Versailles puis à Londres où il créa l'entreprise Nicole et Capt qui devint Nicole Nielsen.

Charles Nicole (1821-1881), frère de Louise Victoire, propriétaire de la maison familiale de Chez-le-Maître et du domaine, capitaine participant au Sonderbund, épousa en première noce Jenny Vionnet ; ils eurent 4 fils et 2 filles, dont :

- Charles H. Jules 1846
- Alfred David Louis 1850
- Charles Adolphe 1858

En deuxième noce, il épousa Zélie Capt, du Solliat, mais n'eut pas de descendance.

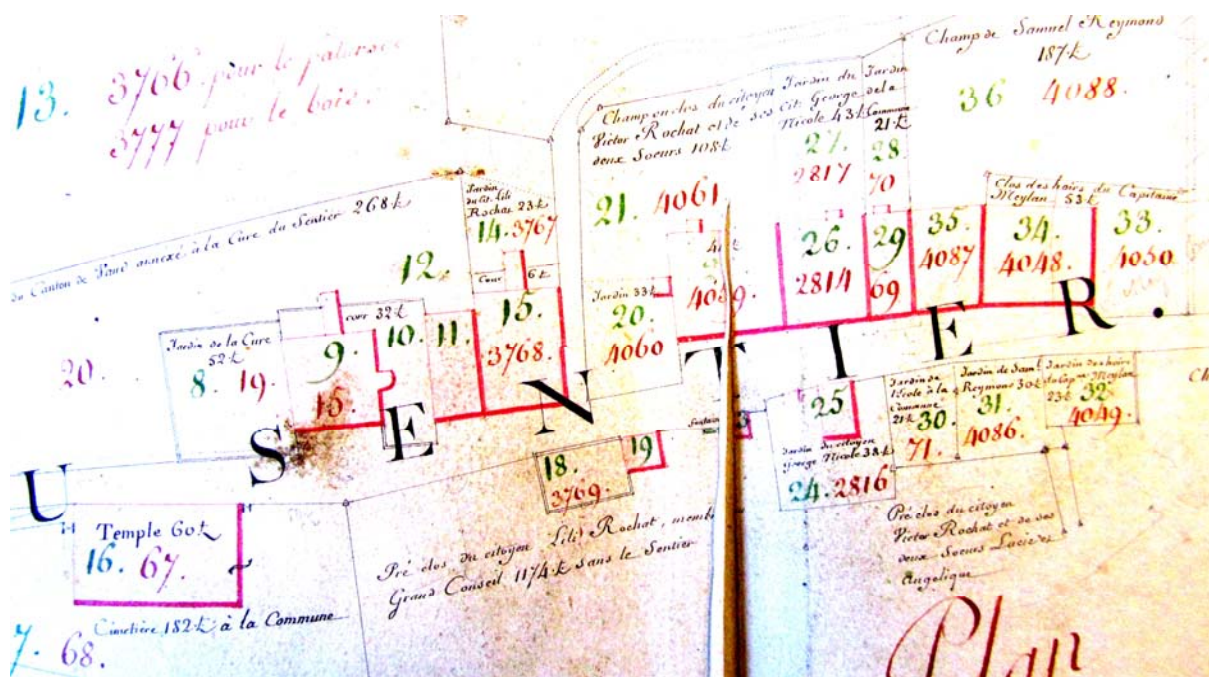
Alfred David Louis est devenu le père de

■ David Nicole, maître à l'École d'Horlogerie, ami de noce de mon grand-père Henri-Frédéric Le Coultre

- Charles Nicole Décoster 1882
- Henriette Reymond Nicole, mère du Bi

Jean-Maurice Le Coultre
La Golisse, avril 2008

Le portrait du verso est celui de David Moïse Nicole, respectivement son épouse Suzanne. Ces portraits sont les photographies de copies de tableaux peints par Millieye Pixit !! en 1797 !! Ces copies ont été exécutées par Melle Emma Le Coultre du Pont, en 1916. Elles ont été remises par Melle Rosa Le Coultre (1890-1952), fille d'Hector Le Coultre (1844-1913) et d'Amélie-Eugénie Aubert sa première épouse, à mon grand oncle Samuel Le Coultre, cousin germain de Rosa. Ces copies m'ont été remises par Claire-Anne Renaud-Le Coultre après le décès de son père Roland Le Coultre mon oncle qui les détenait.



Cadastre de la commune du Chenit de 1814, plans folios 141-142. Les bâtiments 26 (maison) et 25 (remise), appartiennent alors à Georges Nicole, notaire à Lausanne. Il est probable qu'il a racheté le tout de ses deux frères David et Charles Frédéric Victor, maréchal-ferrant.

On peut supposer que c'est dans ce bâtiment 26, ou plutôt dans la remise no 25, que notre maréchal-ferrant fondait ses cloches.

On peut aussi imaginer que ce Nicole passa bientôt du Sentier où il est établi en 1799, au vallon de Derrière la Côte où Auguste Piguet aurait pu retrouver sa trace :

Une fabrique de cloches à Derrière la Côte, notes d'Auguste Piguet, ACV, Fonds P Auguste Piguet, carnet A 10, pp.

Selon Dame Maria Magnenat-Lecoultré.

Un Nicole chez l'Oûzâ l'occupait vers 1800. Une forge lui permettait de fabriquer des clochettes de choix. Certaines demeurent intactes.

L'établissement, racheté par le Petit Timothée Golay chez Peton, se livra désormais à la fabrication des limes. Timothée eut 4 filles, toutes occupées à la profession paternelle. Le jeune David Borloz (1814-1884) embauché comme ouvrier, épousa Victoire, fille de Timothée. Toute la famille se transporta à Vallorbe vers 1850. L'industrie des limes prit un grand essor. Deux des filles de Timothée se marièrent à Vallorbe, la dernière à Vaulion.

L'établissement de Chez Golay fut racheté par Charles Lecoultré de Tivoli, époux d'Eunice Meylan, sœur de Thâle. Ch. Lecoultré décéda de la vérole en 1859, alors que sa fille Maria n'avait que trois ans.

Lors de l'effondrement sous le poids des neiges de la maison attenante à Chez Joseph Capt, alors occupée par deux Aubert, frère et sœur, cette dernière était en

train de se friser devant le miroir. On la retrouva écrasée devant les débris de celui-ci. Cela se passa vers 1800.

Forge des Aubert, notes d'Auguste Piguet, ACV, Fonds P Auguste Piguet, Carnet A2, p. 47

Les premiers Aubert établis Rière la Côte se construisirent une forge sur l'arrête du Crêt du Marais, entre les maisons actuelles Chez-Jean-Charles & Chez Pierre Henri, mais plus près de la première de ces fermes.

On y fabriquait des outils aratoires, on y fondait des clochettes pour le bétail au cours des XVIIe & XVIIIe siècle.

Tradition rapportée par mes grand-père & arrière-grand-père paternels.

Aucune trace n'en demeure à cette heure.

Reste encore une inconnue quant à **Jacques-Abram Golay, armurier, des Piguet-Dessus**, qui aurait lui aussi été fabricant de cloches. Sa carrière nous est révélée par Marcel Piguet :

Jacques-A. Golay, né en 1749 aux Piguet-Dessus, construisit de ses propres mains, en 1770, le petit bâtiment qui devait contenir le four pour faire le pain, le foyer du forgeron et son atelier. Lorsqu'il eut placé son soufflet, ses enclumes et ses étaux, il apprit par lui-même son métier. Outre le travail des ferrures pour bâtisses et véhicules, la confection des serrures de tous genres, il moulait des lampes à suif pour les horlogers, des fers à repasser, des roues d'étain et de cuivre pour lapidaire, enfin d'excellentes clochettes pour le bétail. Sa principale occupation, celle qui convenait particulièrement à son talent et qu'il préférait à toute autre, fut la fabrication des fusils à silex de l'époque. A part le perçage des canons qui se faisait au dehors, depuis la monture en bois dur demandant un outillage spécial, la platine et son mécanisme, travail délicat pour un serrurier, jusqu'aux chiens, targettes, anneaux, ressorts, tous les détails d'un fusil compliqué ainsi que l'enjolivement du bois, tout était exécuté par cet ouvrier ingénieux. Il avait même un râtelier d'armes bien garni, ses canardières, transformées pour recevoir les amorces détonantes, placées dans une main sûre, aujourd'hui encore, ne manque jamais son but².

On devrait retrouver sa trace dans les registres paroissiaux du Sentier³. Ainsi si Jacques-Abram Golay est réellement né en 1749, il aurait du communier en 1765. Il n'y a rien pour cette année-là, ni pour les années précédentes, à tout hasard, 1763/1764. Nous ne trouvons en fait qu'un communiant de ce nom, reçu à Pâques 1767 : Jaques Abram Golay. Le nom du père n'est curieusement pas donné.

² Marcel Piguet, Histoire de l'horlogerie à la Vallée de Joux, Le Sentier, 1895, pp. 12 et 13.

³ Registres paroissiaux du Sentier, copie de l'original déposé aux Archives du village du Sentier.

Se pourrait-il que ce jeune homme, pour une raison ou pour une autre, parti faire quelque apprentissage à l'extérieur, par exemple, n'ait communiqué qu'à l'âge de 18 ou 19 ans ?

Dans le même registre, à la rubrique des mariages, on découvre celui de Jaques Abram Golay avec Marie Piguet. On lit :

Le même jour 26^e avril (1781), a été béni le mariage de Jaques Abram Golay, fils d'Abram Golay et de f. Louise Meylan avec Marie feu Abel Piguet et de Salomé Viande, tous du Chenit.

Ainsi donc notre homme, tout préoccupé peut-être par sa forge et ses multiples activités, n'a trouvé le temps de se marier qu'à l'âge de 32-33 ans.

Consultons maintenant le recensement 1785 du Juge Nicole⁴, sous la localité Hameau des Piguet, Derrière la Côte. On trouve au no 1. Jaques feu Abraham Golay, avec 7 personnes et Joseph Golay son frère, avec aussi 7 personnes en famille.

On leur préférera Abraham Golay, armurier, ménage de 6 personnes, et Jaques Golay son fils, ménage de 4 personnes.

Interrogation. Marcel Piguet nous affirme que c'est Jacques-A. Golay, né selon lui en 1789, qui aurait construit de ses propres mains le foyer du forgeron. Or nous voyons ici que son père était lui aussi armurier. Son fils l'avait-il donc entraîné dans cette profession ?

L'homme marié en 1781, a deux enfants en 1785.

Si nous consultons maintenant le « Rolle des citoyens actifs de la commune du Chenit du 15 février 1799 »⁵, on découvre pour la localité Hameau des Piguet, au no 417, Jaques Golay, armurier, avec pour année de naissance 1748.

Ainsi donc appellera-t-on en apparence plus souvent Jacques Abram, par son premier prénom plutôt que par ses deux prénoms.

Sur le cadastre de 1808-1812, et pour les Piguet-Dessus, nul Golay n'y apparaissant plus, on perd donc leur trace en ces lieux qu'ils ont pu quitter pour un autre hameau de la commune. Ce fait pourrait être confirmé par l'incendie du 25 juin 1809, à la suite duquel certaines familles ont pu partir pour gagner d'autres lieux, et surtout d'être logées dans des conditions moins serrées que dans un voisinage.

Jacques Abram Golay, armurier, figure aussi sur le « Rôle des dîmes pour 1801 », sous Derrière-la-Côte, toutes localités confondues. C'est la dernière information dont nous disposons à son sujet.

Il faut comprendre aussi que dès 1798 environ, l'industrie combière (comme toute l'industrie européenne par ailleurs suite à un certain blocus ordonné par Napoléon) est en crise. Elle le restera ensuite pendant une bonne quinzaine d'années où l'esprit d'entreprise et d'innovation tourne au ralenti.

⁴ Juge Nicole, Recueil historique sur la Vallée de Joux, Lausanne, 1840, pp. 488 et 489.

⁵ Archives communales du Chenit.

Et maintenant au tour du fabricant de cloches Mouquin, du Pont :

Enquête sur x. Mouquin, fabricant de clochettes de vaches au Pont à la fin du XVIIIe siècle

La famille Mouquin, originaire de Savoie, est reçue bourgeoise de la commune de l'Abbaye à la fin du XVIIe siècle. Elle va se développer principalement au Pont où néanmoins elle restera toujours très modeste par le nombre de ses ressortissants.

Les Mouquin n'en seront pas moins personnages, non pas forcément importants de par leurs fonctions politiques, mais indispensables de par leurs professions qui furent liées au travail du bois, menuiserie et charpente. Les armoiries de cette famille témoignent d'ailleurs de cette habileté dans tout ce qui touche à la construction.



Armoiries de la famille Mouquin : coupé d'or et de sable à une équerre entrelacée dans un compas portant un fil à plomb, le tout d'argent brochant.

Une liste de 1766⁶ nous permet de découvrir en fait de Mouquin :
Jean Pierre et David Aymé Mouquin, 2

⁶ AHP, I1, du 9^e 9bre 1766, Rolle de toutes les personnes du Pont.

La veuve de feu David Mouquin et ses filles, 3

Joseph Mouquin, 1/2/4/7. Il s'agit donc ici du père de famille, de sa femme, de trois filles et de deux fils.

Une autre liste, faite le 1^{er} 7bre 1767⁷, nous offre la situation suivante concernant l'ensemble de la famille Mouquin :

David Louis Mouquin, 2.

La veuve de David Mouquin, 1.

Joseph feu David Mouquin, 7.

Louise et Elisabeth Mouquin, sœurs, 2.

Jean Pierre Mouquin, négociant, 1.

David Aimé Mouquin son frère, 1.

Il y a donc 14 Mouquin au Pont à ce moment-là.

Dans la liste des personnes qui sont : *dehors du Pont mais qui y ayant du bien peuvent y revenir demeurer à chaque instant*, on trouve :

Jean Daniel Mouquin, 1.

Jean Isaac Mouquin son frère, 4.

Une autre liste, de la même époque, intitulée : *liste des ménages absents qui ont d'autres bourgeoisies ailleurs* :

La veuve de Jean Pierre Mouquin de Mollens (écrit Mollent).

Gabriel Mouquin de Mollens.

L'hoirie d'Abram Mouquin du dit lieu.

On le voit donc, déjà au XVIII^e siècle, probablement après moins d'un siècle d'existence à la Vallée, une partie de la famille Mouquin a essaimé dans le canton.

Nous n'aurons plus de listes de cette importance issues des archives du village.

En 1788, dans un autre recensement⁸, on découvre *Joseph feu David Mouquin et Louis Mouquin son fils, menuisier*. Nous soupçonnons ce dernier d'être notre fondateur de cloches, avec néanmoins des preuves bien minces, comme on pourra le voir plus bas.

Des autres listes de cette fin de XVIII^e siècle, dimiers en particulier, ne nous en apprennent pas plus.

En 1796⁹ David Aimé Mouquin, Louis Louis Mouquin et Moïse Mouquin ont participé à l'entretien des chemins.

⁷ AHP, I 17, Liste de toutes les personnes résidentes actuellement rière le hameau du Pont, de même qu'une autre séparée de ceux qui sont dehors mais qui y ont des biens existants, lesquels peuvent y rentrer à chaque instant. Faite le 1^{er} 7bre 1767. Notons que tous les autres personnages de la liste sont Rochat, sauf Jean Enoch Meylan avec une famille composée de 8 personnes et qui est à l'origine de l'installation durable de cette famille Meylan au Pont.

⁸ ACA, RB1, Liste des particuliers de l'honorable communauté de l'Abbaye qui ont maison et ménage, & qui désirent d'avoir part à la distribution des bois que sa Très Noble & Magnifique Seigneurie Baillivale de Romainmôtier doit faire annuellement aux habitants de la Vallée dans la Forêt du Risoud, &&. Ensuite de leur droit et conformément à l'arrêt souverain rendu à ce sujet le 7^e May 1787. La présente liste étant faite pour l'année 1788. L'hameau du Pont.

⁹ AHP, I8 1796, Liste de ceux qui doivent faire des journées pour les chemins.

Cette même année¹⁰, Louis, Moïse et David Aymé Mouquin, entre les trois, ne mettent qu'une bête sur le commun. Ce ne sont ni ne seront jamais de gros éleveurs, restant avant tout artisans.

Nous en arrivons aux listes de professionnels réalisées au début du XIXe siècle dans le cadre de l'attribution des patentes. Voici pour la famille Mouquin, en 1801¹¹ :

Moïse Henry Mouquin, charpentier, Pont (indigent).

Louis Mouquin, menuisier, Pont (estropié et sans fortune).

En cette époque les Mouquin ne sont donc pas à noces !

Nous allons voir ce qu'il en est treize ans plus tard, en 1814¹² :

Mouquin Louis, du Pont, menuisier. Paie 3 L. 2 d'impôt. Situation normale voire bonne.

Mouquin Moyse, du Pont, charpentier. Paie la même somme, donc même état.

Dans tous les cas, question nombre, la famille reste toujours modeste, si même elle ne voit pas le nombre de ses ressortissants diminuer.

Un an plus tard, en 1815¹³, on lit :

Louis Mouquin et frère, tourneurs.

Nous voilà donc avec une nouvelle indication de métier pour les frères Mouquin, mais qui correspond à quelle branche d'industrie ? Peut-on imaginer qu'il puisse s'agir de petite métallurgie, suite logique d'une fonderie de cloches ? Bien malin sera celui qui pourra répondre à cette question de manière positive.

Nous sommes à l'époque même où s'établit le nouveau cadastre que l'on va retrouver plus bas. Juste proposerons-nous encore ici une nouvelle liste, de 1827¹⁴ :

Mouquin Moyse, Pont, charpentier. Impôt : 5/1

Mouquin Pierre Louis Henry, Pont, charpentier. Impôt : 1/2

Mouquin Jean Samuel, Pont, charpentier. Impôt : 1/2

La différence d'imposition, qui reste très modeste, nous échappe.

Attardons-nous maintenant sur le cadastre de 1814¹⁵. Les Mouquins logent alors dans deux très petites maisons situées à l'arrière d'un voisinage très massif. Vue sur le lac nulle. Il s'agit de la maison actuelle Tapis Tissot, en face de l'ancien bâtiment scolaire – classe enfantine -, propriété du village du Pont, actuel salle de réunion du conseil administratif et local d'archives.

Le no 138 appartient à Louis et Moyse Mouquin. Le no 139, adjacent, à David Aimé Mouquin. On pourrait presque penser, vu la modestie extrême de

¹⁰ AHP, I9, 1796, Liste de ceux qui ont des bêtes sur le commun du Pont pour l'année 1796.

¹¹ ACA, RI 27, Patentes demandées et assignées dans la commune de l'Abbaye, district de la Vallée de Joux, 1801.

¹² ACA, RA2 /1814). Tableau général des imposés de la Commune de l'Abbaye, Cercle du Pont.

¹³ ACA, RE2, 1815. Commune de l'Abbaye. Taxe sur l'Industrie, District de la Vallée (avec quatre classes d'imposées).

¹⁴ ACA, RA2, Tableau général des imposés de la commune de l'Abbaye, deuxième partie 1827

¹⁵ AHP, sous lettre G.

ces deux bâtiments, que les Mouquin sont resté de petites gens. Au vu de l'imposition ci-dessus, la chose est fort probable. Dans tous les cas ni locaux annexes comme atelier de menuiserie ou forge. Seuls établissements de ce type d'une certaine importance, le no 190, établit sur le cours du ruisseau de Sagne-Wagnard, propriété, forge + charbonnier, de Abram Isaac Louis huissier et de l'hoirie de Jean David Rochat, indivis. Ceux-ci louent-ils par hasard leur propriété industrielle aux frères Mouquin ?

L'enquête sur les maisons de 1837¹⁶, révèle que les Mouquin, question de maisons d'habitation, ne sont guère mieux logés qu'en 1814. En apparence ils sont toujours à la même place. On lit, p. 11 :

Mouquin, Pierre Louis, Henri et Jean Samuel, au Pont, une maison d'habitation, grange, écurie et hangar...

Le tableau ne mentionne que des places sur lesquelles ce bâtiment (probablement le hangar) a été élevé dernièrement, limitant les propriétaires de tous côtés.

Prix de revient : 3415.-

Conservation : 8

Age : 1 an.

Valeur locative présumée : 24.-

Prix de vente présumé : 1700.-

Juste valeur : 2700.-

Il reste à faire dans cette maison l'étage supérieur et à terminer la grange et l'écurie. Les propriétaires ont manifesté l'intention de finir la construction, mais la commission ne pouvant s'en assurer, a cru devoir évaluer le bâtiment dans l'état où il se trouve, qui, d'ailleurs, est logeable ; restant entendu que si les ouvrages projetés sont exécutés, il y aura lieu à une nouvelle taxe.

Il a donc des projets d'extension en cours.

Les mêmes, par ailleurs, sont devenus propriétaires des installations industrielles précitées. On le découvre à la page 30 du même document :

No 63/171 Mouquin, Pierre Louis, Henri et Jean Samuel, avec les hoirs de feu Louis Rochat.

Au-dessus du Pont, un charbonnier sur une toise et quart.

Ce charbonnier n'existe plus, conséquemment point d'évaluation.

No 64/204 Mouquin & Rochat, les dits, au dit lieu, une forge : 6 ½ toises. Cette forge n'existe plus ; point de taxe.

No 65/2149 Mouquin & Rochat les dits. Au dit lieu : une scie à bois : 6 ¾ toises.

Identique au tableau.

Ce bâtiment a été construit sur le sol du charbonnier et de la forge ci-dessus...

Prix de revient : 920.-

¹⁶ ACV, GEB 139, 1 à 3, 1837.

Conservation : 5

Age : 10 ans.

Valeur locative présumée : 32.-

Prix de vente présumé : 400.-

Juste valeur : 500.-

Malgré les rouages et tout ce qui a rapport à l'industrie, la commission n'a pas cru pouvoir porter à une autre valeur le prix de vente présumé parce que le bâtiment n'est pas bien situé, que le cours d'eau n'est que momentané et faible, que cet établissement est peu vendable.

Voilà donc tout ce que les archives nous apprennent de la famille Mouquin. On peut le dire sans hésiter, elle est industrielle. Il n'est donc pas étonnant que l'un des membres, dans l'une ou l'autre des forges du village qu'il put louer, ait tenté de fabriquer des cloches de vaches. Nous présumons, toujours sans preuve évidente, que ce vaillant fondeur, fut Louis Mouquin, fils de David, petit-fils de Joseph. Un Louis dit tourneur en 1815, époque à laquelle on perd sa trace.

Il est évident que pour établir la généalogie de cette famille de manière définitive, il faudrait avoir recours aux registres d'état-civil des ACV. Un Mouquin s'en chargera probablement.

Pour nous l'affaire demeure en suspens.



La scierie Mouquin est à l'arrière du village, sur le cours du ruisseau de Sagne Wagnard, qualifié de Saint-Sulpice par le professeur Auguste Piguet.

MOUQUIN, AU PONT (1790!)

Von dieser Giesserei ist eine mit einem zweiteiligen Giesserzeichen beschriftete Glocke erhalten geblieben, datiert mit 1790. Dokumente über Zeitspanne, Standort und Giesser wurden nicht überliefert. Le Pont liegt am Ostende des Lac de Joux. [9,10]

MOUQUIN, AU PONT (1790!)

Il existe encore une cloche de cette fonderie. Elle est datée de 1790 et porte une marque de fondeur en deux parties. On ne trouve aucun document qui pourrait renseigner sur le fondeur, son emplacement et la durée de son activité. Le Pont est situé à la pointe Est du Lac de Joux. [9,10]

MOUQUIN • AU PONT • 1790

Tiré de l'ouvrage : Robert Schwaller, Sonnaillies et Cloches, 1996, p. 112.

Des enquêtes ultérieures permettront-elles de faire plus de lumière sur cette petite industrie qu'était la fabrication des clochettes de vaches à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle ? Nous l'espérons, ceci n'étant à considérer comme un essai.





La cloche ci-dessus, photographiée par deux fois, d'une valeur de 30.- permet de mieux situer l'option du signataire du présent article.

On peut constater un engouement sans pareil en Suisse pour les collections de cloches. D'aucuns, d'origine paysanne presque dans tous les cas, étant restés dans la profession ou ayant même opté pour une autre qui n'a plus rien à voir avec le terroir, sont capables de mettre des sommes considérables voire énormes pour acheter les cloches de leur rêve. Cela donne naturellement des collections formidables.

Mais en même temps il se trouve presque toujours que ces collectionneurs ne cherchent que des pièces, certes rares, mais aussi de qualité. Jetant un regard dédaigneux sur ces cloches qui ont tant vécu qu'elles ont fini par être inutilisables, pour les toupins rendant désormais un son de vieille casserole. C'est ainsi. Celles-ci ont été portées pendant des dizaines de saisons d'alpage, au point que le métal s'est affiné. Ou alors même que parfois, comme ci-dessus, on en vint à ressouder les parties les plus usées. Cela donne forcément ce patchwork métallique que ne peuvent supporter les puristes.

Nous sommes d'avis que ces vieilles campanes, qui ont bien mérité le repos, avec leurs blessures, avec leurs différences de teintes, avec leur vieux cuir rendu souple par tant et tant de saisons d'alpage, méritent non seulement notre respect mais aussi d'être collectionnées.

Les cloches neuves, avec le nom du papa, offertes pour ses quarante ans d'alpage, avec la belle courroie décorée avec amour par le sellier de Cuarnens, méritent certes aussi notre admiration. Il y a cependant que peu de cette catégorie ont véritablement vécu. On les pend les unes à côté des autres, par ordre de grandeur, les cloches de bronze d'un côté, les toupins de l'autre. Tout cela donne une décoration d'une grande beauté quoique un peu trop policée à notre goût.

Mais il s'agit-là d'une collectionniste à laquelle le Patrimoine ne pourra jamais se vouer, en fonction même du prix élevé de ces belles pièces. Ce qui fait que l'on préférera toujours découvrir de vieux toupins sans véritable valeur marchande et qui, quant à eux, dans leur misère, racontent une histoire. Celle des troupeaux pâturent sur la montagne saison après saison. Celle des belles journées qu'il peut faire là-haut, alors que le bétail s'est couché sur un plan pour ruminer, tranquille. Celle de ces vilains jours où la pluie est glacée et ne cesse de tomber pendant une éternité. Ces « vieilleries » qui cachent sous leur métal usé ou cabossé, une âme ! Ces antiquités qui véritablement, dans leur métal cabossé ou usé, dans leurs cuirs fatigués, vous parlent.



Cloche Obertino.



Collection particulière de cloches ayant appartenu à Samuel Rochat dit Mumu des Charbonnières, l'oncle du signataire qui s'interroge sur l'opportunité d'acheter pour son compte des pièces de famille, en quelque sorte. Le prix trop élevé pour des cloches dont beaucoup ont été ressoudées, fait réfléchir !



La belle collection du Chalottet.

Autres cloches du Patrimoine



Un grelot ordinaire, avec une courroie, avec une courroie neuve signée Juriens, Le Brassus, 1995.



Petit toupin avec superbe courroie.



Des cloches de belle sonorité.



Belle sonorité mais par contre courroie double tout à fait unique en son genre.



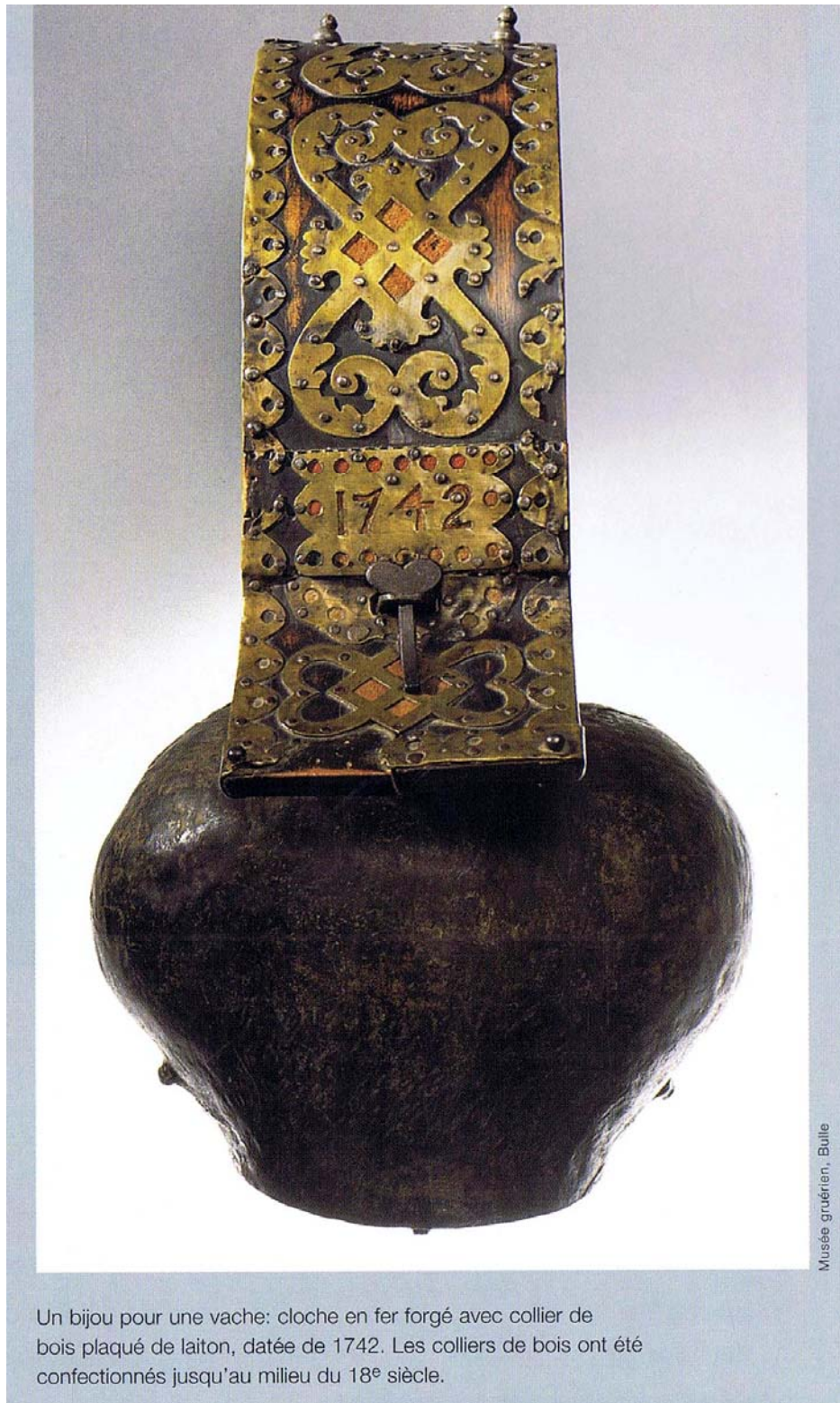
Un collier de vache qui a fait partie de la collection du Patrimoine depuis les débuts. On ignore totalement son origine qui est sans doute extérieure à la Vallée.



Ne reste plus qu'à retrouver la cloche qui allait avec ce collier pour le moins original.



Tentative de reconstitution complète de la cloche et de sa courroie. Il faudrait ici naturellement un toupin plus grand, et surtout le lier à sa courroie par une lanière de cuir plutôt une ficelle.



Musée gruérien, Bulle

Un bijou pour une vache: cloche en fer forgé avec collier de bois plaqué de laiton, datée de 1742. Les colliers de bois ont été confectionnés jusqu'au milieu du 18^e siècle.

L'art populaire en Suisse, Mondo 1997, p. 17. Il ne fait presque aucun doute que le collier de bois du Patrimoine provienne de Suisse-allemande. La ressemblance entre les deux pièces est conséquente.